

Description du produit

AcoustiTECH^{MC} LV, d'une épaisseur approximative de 2,1 mm (5/64 po), offre un rendement acoustique de 59 FIIC, lors de l'installation flottante d'un revêtement de vinyle sur une dalle de béton de 20 cm (8 po) et sans plafond suspendu. Ce résultat a été obtenu et certifié par une firme d'acousticiens reconnue. Cette membrane est tout à fait appropriée pour la spécification en construction neuve ou en rénovation. Ses excellentes performances plairont aux propriétaires ainsi qu'aux syndicats de copropriété.

AcoustiTECH^{MC} LV est spécialement conçue pour les planchers de vinyle (languettes et carreaux). Elle procure un confort en créant une ambiance feutrée et augmente la qualité sonore de la pièce en atténuant le bruit vers les étages inférieurs.

* Pour une **installation en double encollage**, le revêtement de vinyle utilisé doit avoir un minimum de 3,2 mm (1/8 po) d'épaisseur et des joints biseautés (non-carrés).

* Pour une **installation flottante**, le revêtement de vinyle utilisé doit avoir un minimum de 4 mm (3/16 po) d'épaisseur et des joints biseautés (non-carrés).

Propriétés physiques (1 rouleau)

Longueur	12,2 m (40 pi)
Largeur	1,14 m (45 po)
Épaisseur	2,1 mm ± 7 % (± 5/64 po)
Poids	± 6,7 lb (± 3 kg)
Diamètre	± 22,9 cm (± 9 po)
Pouvoir couvrant	13,94 m ² (150 pi ²)
Type de fibre	Polypropylène non-tissé
Couleur de la fibre	Orange-Grise
Type de film	Polyéthylène aiguilleté
COV	0 g/L
Résistance chimique	
Acides / Bases	Bonne / Bonne
Point de fusion	163 °C (325 °F)
Résistance à l'humidité	Imputrescible
Toxicité	Non toxique et inodore
Inflammabilité	1 (National Fire Protection Association, NFPA)

NOTE: Aussi disponible en format 300 pi².

Données techniques

Indice acoustique	FIIC 59 , FSTC 58 (IIC: ASTM-E 1007; ASTM-E-989) (STC: ASTM-E 336; ASTM-E-413)
PERM (pare-vapeur)	Non applicable (ASTM E96)
Facteur R	0,439 (ASTM C518)
Facteur R de l'assemblage	0,439 à 0,878; sans le revêtement de sol (ASTM C518)
Robinson	Non applicable (ASTM C-627)
Résistance à la rupture	900 N ± 5 % (CAN-148.1 - no 7.3)
Élongation à la rupture	50 % à 100 % (CAN-148.1 - no 7.3)
Éclatement « Mullen »	2000 kPa ± 5 % CAN-4.2 - no 11.1)
Déchirure trapézoïdale	300 N ± 5 % (CAN-4.2 - no 12.2)
Réfectivité	0 %

La méthodologie utilisée pour l'obtention des indices acoustiques est conforme aux méthodes approuvées par le Centre National de Recherche du Canada. Sur le site d'installation, les indices acoustiques peuvent varier selon le choix du recouvrement, la qualité des matériaux utilisés, le type d'assemblage, la méthode d'installation ainsi que la qualité de construction de l'immeuble. Les utilisateurs doivent toujours consulter, avant l'achat et l'installation, la plus récente version de la fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet au www.acousti-tech.com. En raison du développement constant de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier ces informations sans préavis. Révisé le 10 août 2015.